

## Election présidentielle 2022

### Charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi

Moi, Emmanuel MACRON, candidat à l'élection présidentielle, je refuse de faire le choix du chômage. Je m'engage, par la signature de cette charte, à faire de l'emploi un droit conformément à l'article 5 du préambule de la Constitution de 1946.

Aussi, si je suis réélu Président de la République :

- Je soutiendrai l'ensemble des acteurs du droit à l'emploi sur les territoires en leur octroyant les moyens nécessaires à leur action.
- Je m'engagerai pour que soit élaborée et votée une troisième loi pour développer et pérenniser les territoires zéro chômeur de longue durée.

Date : *Le 8 avril 2022*

Signature :

